



TRANSPORT URBAIN

Vers la régulation des itinéraires à Brazzaville

Face à la violation de la loi constatée par les transporteurs publics à Brazzaville qui, de façon délibérée, ont fait passer du simple au double le prix de la course, le ministère de l'Administration du territoire entend remettre de l'ordre dans ce secteur.

A l'occasion de la séance de questions orales au gouvernement, le 9 juillet dernier, le ministre Guy Georges Mbaka a annoncé la mise en place, sous peu, d'un corps municipal de contrôleurs destiné à prévenir et réprimer le non-respect des tarifs officiellement fixés par les textes en vigueur.

Page 3



Une vue des bus de transport en commun à Brazzaville/Adiac

MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

Dépistage gratuit aux quartiers Diata et Château d'eau



Lancement de la campagne de dépistage des maladies cardio-vasculaires/Adiac

L'association Génération visionnaire (GV) a organisé le week-end dernier une campagne de dépistage gratuit des maladies

cardio-vasculaires au profit des habitants des quartiers Diata et Château d'eau, dans le premier arrondissement de Brazzaville,

Makélékélé. Dénommée « Prendre soin de soi, c'est connaître sa santé », l'initiative qui se propose de s'étendre à d'autres arrondissements de la capitale s'inscrit, selon le président de la GV, Ibrahim Ben Nouradine Tamboula, dans le cadre de la sensibilisation de la population aux risques et aux dangers que représentent les maladies cardio-vasculaires.

Page 5

GESTION FORESTIÈRE

Des projets alternatifs pour augmenter les stocks de carbone

La Banque mondiale vient d'approuver au profit de cinq mille ménages et cinquante groupements composés d'autochtones et des populations locales des départements des Plateaux, de la Likouala et de la Sangha, un don d'environ 2,5 milliards FCFA (4,5 millions dollars), pour la gestion durable des ressources

forestières. Ce financement permettra, d'après elle, de promouvoir les moyens de subsistance des bénéficiaires tout en renforçant leur capacité à participer pleinement et effectivement à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Page 3

MUSIQUE URBAINE

Dix jeunes rappers lauréats du « Tremplin hip-hop »

L'Institut français du Congo (IFC) vient de sélectionner, dans le cadre de la 6^e édition des scènes tremplins « Mboté hip-hop », dix jeunes rappers qui participeront, trois semaines durant, à la formation aux métiers de la musique urbaine.

Le but est de les aider à faire valoir leur potentiel pour un début de carrière professionnelle. Les ateliers de formation se dérouleront autour de divers modules dont l'écriture et les techniques de scène.

Page 16

Éditorial

Succession

Page 2

ÉDITORIAL

Succession

Même si personne, au sein de l'Etat du Vatican, n'ose évoquer publiquement cette hypothèse, le débat concernant la succession du pape François est bien réel dans la Curie romaine. Il l'est d'autant plus que le Souverain pontife, qui est la plus haute autorité de l'Eglise catholique, ne cache ni sa fatigue physique ni l'usure morale que génère en lui la remise en ordre de l'institution bimillénaire dont il a pris la direction le 13 mars 2013, il y a donc un peu plus de huit ans.

Opéré du colon, sous anesthésie générale, dans les services de l'Hôpital universitaire A Gemelli le 4 juillet, le pape François n'a toujours pas regagné son appartement au cœur de la Cité du Vatican. Si rien ne prouve pour l'instant qu'il ne reprendra pas ses activités dans les jours ou les semaines à venir, cette absence plus longue que prévue suscite une inquiétude qui n'a rien d'artificielle ni d'attentatoire à son autorité, mais qui pose dès à présent la question de son maintien au pouvoir. Exactement comme ce fut le cas pour son prédécesseur, Benoît XIV, qui renonça au trône de Pierre en 1740 et qui vit depuis dans le Monastère du Vatican.

Certes rien n'est encore joué pour le pape François, mais les tensions qui règnent au sein de la Curie Romaine du fait de la mise en ordre des finances du Vatican, du débat sur le célibat des prêtres et sur le rôle des femmes dans la célébration des cérémonies, de la modernisation de la gouvernance de l'Eglise, de l'influence croissante des communautés chrétiennes du grand Sud, de la lutte contre les abus auxquels se livrent des prêtres, de l'abaissement continu des vocations en Europe, ces tensions sont telles que seule une force morale et physique peut les combattre. Et ce n'est visiblement plus le cas pour le pape François même si, officiellement, rien n'a changé dans sa maîtrise de lui-même.

La question que se posent les observateurs du Vatican à propos de la personnalité qui pourrait succéder au pape François concerne la place que l'Eglise catholique doit donner à l'Afrique, continent où vit désormais la plus grande communauté chrétienne du globe ; elle concerne donc très directement le rôle qui doit lui revenir dans la gouvernance du Vatican. Exactement comme cela s'est produit avec l'Amérique latine lorsque la Curie romaine choisit l'archevêque de Buenos Aires, le Jésuite Roger Mario Bergoglio, pour succéder au pape Benoît XVI.

Les Dépêches de Brazzaville

PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

L'Allemagne entend jouer son rôle de facilitatrice

Reçu en audience le 13 juillet par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le facilitateur de la République fédérale d'Allemagne au Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, le Dr Christian Ruck, veut être à la hauteur de sa tâche dans les négociations.



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec Christian Ruck DR

Les échanges entre les deux personnalités ont, entre autres, porté sur la lutte pour la survie du Bassin du Congo qui est le deuxième poumon du monde après l'Amazonie. Selon Christian Ruck, ces deux poumons et l'Indonésie, troisième, sont indispensables pour sauver le climat.

« En ma qualité de facilitateur allemand du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, c'est une grande tâche cette année de positionner le Bassin du Congo sur la table des négociations dans les grandes conférences internationales, surtout la biodiversité en Chine et le Climat à Glasgow. Il s'agira de négocier un grand budget pour sauver le climat, c'est nécessaire. Nous

travaillons ensemble pour avoir le pourcentage adéquat de ce budget du climat », a-t-il expliqué à sa sortie d'audience. Le facilitateur de la République fédérale d'Allemagne au Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo a également assuré le chef du gouvernement que les scientifiques connaissent bien le rôle des forêts de cette espace pour le climat. Pour bien mener cette lutte, Christian Ruck compte sur des alliés et des bailleurs de fonds comme la France, l'Angleterre, l'Union européenne, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Norvège et bien d'autres. « Je crois que la vraie condition c'est que le Bassin du Congo parle d'une seule voix, un positionnement commun. Je suis optimiste que

cela va marcher », a-t-il poursuivi.

Avant de se rendre à la Conférence des Parties sur la biodiversité, prévue du 11 au 24 octobre 2021, à Kunming en Chine, et à la 26^e conférence annuelle de l'ONU sur le climat à Glasgow, en Ecosse, du 1^{er} au 12 novembre 2021, l'Allemagne organise courant ce mois de juillet un symposium à Berlin. « C'est un peu la réunion de dernière chance du gouvernement allemand et des autres bailleurs qui vont être présents. Nous allons aussi inviter les pays du Bassin du Congo pour participer à cette réunion de dernière chance avant ces conférences pour se positionner », a conclu le Dr Christian Ruck.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRANSPORTS EN COMMUN

La mairie de Brazzaville bientôt dotée d'un corps de contrôleurs

Le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, a annoncé le 9 juillet devant les députés que la mairie de Brazzaville entend disposer d'un corps municipal de contrôleurs dont le rôle est, entre autres, de faire appliquer la loi réglementant la profession du chauffeur de véhicules de transports publics des personnes.

Depuis la survenue de la pandémie de Covid-19 en mars 2020, les promoteurs des bus des particuliers s'illustrent à Brazzaville par des phénomènes pénalisant la population, notamment le morcèlement arbitraire des lignes communément appelé demi-terrain et le non-respect des tarifs officiels des places dans les bus, sous prétexte qu'il y a perte de recettes à cause des mesures barrières contre la Covid-19, décidées par le gouvernement, précisément la limitation du nombre des personnes à bord des bus.

Dans cette situation, ce sont les usagers qui payent le plus lourd tribut, car le prix est passé de 150 à 500 FCFA. Interpellé par les députés lors de la dernière séance de questions orales au gouvernement avec débat, le ministre Guy Georges Mbacka a réaffirmé que le tarif ou le prix officiel d'une place dans un bus



Une vue des bus de transports en commun à Brazzaville/Adiac

de transport en ville est de 150 FCFA pour tout le trajet quel que soit l'itinéraire de la ville. Selon lui, le tarif officiel est le même dans les bus des particuliers de toute marque comme dans les

bus de la STPU.

Pour prévenir et réprimer le non-respect des tarifs officiels dans les bus de transports publics urbains, le décret n°2011-490 du 29 juillet 2011, réglemen-

tant la profession du chauffeur de véhicules de transports publics des personnes fait, a-t-il rappelé, obligation d'appliquer strictement les tarifs fixés par les textes en vigueur.

Préoccupé par ces mauvaises pratiques, le conseil départemental et municipal a adopté, en mai dernier une délibération portant sur l'organisation du transport public urbain dans la commune de Brazzaville. Elle détermine, en effet, les normes d'organisation des lignes de réseau de transports publics urbains et les conditions de leur exploitation. « Cette délibération prévoit les sanctions encourues par les promoteurs, les équipages et les usagers des transports publics urbains exerçant dans la ville de Brazzaville en cas de non-respect de leurs obligations. Pour ce faire, la mairie de Brazzaville entend désormais disposer d'un corps municipal de contrôleurs qui sera sur le terrain afin de verbaliser les éventuels contrevenants », a déclaré Guy Georges Mbacka.

Parfait Wilfried Douniama

GESTION FORESTIÈRE

La Banque mondiale finance des projets alternatifs en appui aux peuples autochtones

L'institution financière internationale vient d'approuver un don de 4,5 millions dollars, environ 2,5 milliards FCFA, pour le Programme d'investissement forestier (PIF). Le projet cible cinq mille ménages et 50 groupements dans les Plateaux, la Likouala et la Sangha.

Le projet PIF, dont le financement a été validé le 8 juillet par le groupe de la Banque mondiale, vise à soutenir les peuples autochtones et les populations locales dépendantes des ressources forestières et de petites exploitations agricoles à l'intérieur des trois départements bénéficiaires. Ce financement destiné aux peuples autochtones et aux communautés locales pour la gestion durable des ressources, d'après la Banque mondiale, permettra de promouvoir les moyens de subsistance pour les bénéficiaires. Il devra aussi permettre aux communautés vulnérables de renforcer leur

capacité à participer pleinement et effectivement à la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre des processus REDD+, une initiative visant à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts et promouvoir la gestion durable des forêts et l'augmentation des stocks de carbone forestier.

Le directeur des opérations de la Banque mondiale pour la République du Congo, Abdoulaye Seck, a laissé entendre que l'intérêt du projet est d'appuyer les efforts fournis par le pays en matière de REDD+. « Il est donc crucial d'appuyer et d'ac-

croître la participation pleine et effective des peuples autochtones et des populations locales à la gestion durable des ressources naturelles, en leur permettant de participer efficacement au PIF et à d'autres initiatives, notamment les processus nationaux et mondiaux REDD+ », a-t-il ajouté.

À travers ce mécanisme spécial de dons aux peuples autochtones, la Banque mondiale entend aider le Congo à financer les activités de subsistance « qui assurent une gestion traditionnelle et durable des ressources naturelles ». En plus, le projet encouragera des pratiques mettant l'accent sur l'adaptation aux effets du changement climatique et la résilience face à la pandémie de coronavirus.

Fiacre Kombo

Réflexion autour du rôle des petits exploitants

Les principaux acteurs forestiers vont échanger, le 14 juillet, sur la participation des Micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans la lutte contre le trafic illicite de produits du bois.

Réunis en mode virtuel, les participants vont exploiter la possibilité de doter les MPME des aptitudes, des connaissances et des compétences en gestion d'entreprise nécessaires pour se conformer aux réglementations générant des changements transformationnels qui non seulement améliorent la légalité sur le marché du bois, mais aussi contribuent à maintenir les moyens de subsistance. Placé sous le thème « Comment le soutien aux MPME à fonctionner légalement et du-

blement a-t-il amélioré la gouvernance forestière et les moyens de subsistance ? », ce webinaire explorera comment les changements de pratiques générés grâce au soutien du Programme FAO-UE FLEGT et de l'Institut européen des forêts (EFI) ont amélioré l'accès au marché et la compétitivité des MPME, tout en réduisant leur vulnérabilité aux changements sur le marché international et national.

Selon les organisateurs, les MPME jouent un rôle essentiel en répondant à la demande croissante de produits du bois dans le monde et peuvent soutenir la lutte contre l'illégalité en fournissant une source de bois légal et traçable.

Lors de ces échanges, les pané-

listes offriront des perspectives d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine en ce qui concerne le renforcement de capacités des MPME à opérer de manière légale et durable, l'intégration des MPME dans les chaînes d'approvisionnement légales et enfin comment aider les MPME à surmonter les obstacles à la formalisation. Les discussions s'articuleront également autour des expériences des MPME ayant bénéficié du soutien de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'EFI.

Notons qu'au cours de la dernière décennie, le programme FAO-UE FLEGT et l'EFI ont aidé les MPME à opérer de manière légale et durable.

Gloria Imelda Lossele

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

PD-PAC démarre sa campagne de vidange des étangs piscicoles

Le Projet de développement de la pêche et aquaculture continentale (PD-PAC) placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, a lancé sa campagne de vidange des étangs piscicoles à Okoyo (Cuvette-Ouest) dans le cadre de la revalorisation des initiatives d'autosuffisance alimentaire, de sécurité nutritive et de la lutte contre la faim.

Les propriétaires des étangs ont été sélectionnés par le projet PD-PAC qui, par la suite, leur assurera une formation en pisciculture. De même ce projet leur accompagnera dans la création des étangs piscicoles dans leurs localités respectives.

Deux étangs ont été préalablement vidangés sur les cinquante-et-une que ledit projet a empoisonnés en tilapias et clarias. Ces deux espèces de poissons ont pesé entre trois et quatre cents grammes, soit un total de cinq cents kilogrammes.

Pour valoriser ces initiatives, le PD-PAC accompagne les pisciculteurs à la commercialisation des poissons et le bénéfice généré sera remis aux ayants droit, afin de leur permettre de poursuivre leurs activités piscicoles. Dans les villages d'Assigui, Onguia, Lekety et Okoyo dans le département de la Cuvette-Ouest, trente-et-un étangs sur les cinquante-et-un étangs empoison-

nés sont arrivés à terme, après six mois d'élevage. Ces étangs appartiennent à dix-huit pisciculteurs, dont trois groupements piscicoles et quinze petits pisciculteurs. Au terme de ce projet, une production moyenne de plus de sept tonnes de poissons y est attendue.

Outre la Cuvette-Ouest et sauf changement, ce programme de vidange des étangs piscicoles financé par le Fonds international de développement agricole se poursuivra dans les Plateaux, la Cuvette et la Sangha.

Signalons que les appuis en pisciculture, commencés en juillet 2019 se poursuivent. Actuellement, cent quatre-vingts étangs de cinq cents mètres carrés ont été creusés dans les départements de la Cuvette et Cuvette-Ouest, parmi lesquels soixante-dix-huit ont été empoisonnés et environ quarante-et-une tonnes d'aliments distribués.

Fortuné Ibara



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ET PRESELECTION DES ENTREPRISES

L'Ecole Française Saint-Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer les conditions et la capacité d'accueil pour l'ensemble de ses élèves.

Pour cet objectif l'APEESE se propose :

- De construire de nouveaux bâtiments, R+ 1 et de plain-pied, pour une surface utile de construction neuve de 2115 m ,
- De restructurer, améliorer, réhabiliter des bâtiments et structures existantes,
- De réaménager les VRD, espaces verts et aires de jeux,
- De compléter la clôture du site de l'école et d'en compléter ou d'en aménager les accès existants,
- De fournir le matériel et mobilier prescrits.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales régulièrement installées en République du Congo et en règle avec l'administration.

Type de soumission : LA SOUMISSION SE FERA EN DEUX PHASES

AA/ SOUMISSION TRAVAUX NEUFS LANCEE LE 28 AOUT 2021

- Concerne :
- Bâtiments neufs
- VRD
- Assainissement
- Clôture et accès

BB/ SOUMISSION REHABILITATION LANCEE LE 20 SEPTEMBRE 2021

- Concerne
- Réhabilitation bâtiments existants (TCE)
- Divers travaux d'aménagement
- Divers travaux de confort

La soumission de chaque participant sera globale et forfaitaire pour l'ensemble des lots et fournitures pour chaque soumission. Le délai de soumission sera de 40 jours pour la soumission TRAVAUX NEUFS ET TRAVAUX DE REHABILITATION.

Origine des fonds : Fonds APEESE

Présélection : Une présélection des Entreprises à soumissionner sera faite par l'APEESE, ou son représentant dûment accrédité, sur les critères suivant :

NB : SEULES LES ENTREPRISES PRESELECTIONNEES SERONT ADMISES A SOUMISSIONNER POUR LES DEUX PHASES

- Remise des pièces administratives :

Lettre d'intention de soumissionner comportant : Nom de l'entreprise, adresse de correspondance, titre du signataire,

n° de téléphone, adresse électronique (mail)

Justifications de l'installation en République du Congo

- Nom et adresse légale en République du Congo
- Immatriculation au registre du Commerce et des Métiers
- Certificat de non faillite à la date de la soumission
- Immatriculation à la CNSS et certificat d'acquittement des cotisations
- Présentation du Quitus de l'administration fiscale, à la date de la présente présélection soit, juin 2021.
- Présentation de ou des assurances contractées par l'Entreprise

-Document justifiant de la Capacité à effectuer les travaux : contrat de travaux effectué en République du Congo, dans les cinq ans dernières années, d'un montant égal ou supérieur à 4.000.000 d'euros (quatre millions) ou l'équivalent en une autre monnaie (documents signés par un ou des maîtres d'ouvrages).

-La liste du matériel qui pourra être mis en place pour ces ouvrages.

-La liste du personnel (non nominatif), ses fonctions et ses compétences, que vous envisagez de mettre en activité sur le chantier.

-L'attestation de la possibilité de mettre en place une caution pour soumission de 20.000.000 XAF (vingt millions) (accord de principe par attestation bancaire ou accord pour caution personnelle justifiée) en faveur de l'APEESE.

-Le coût du dossier d'appel d'offres sera de 300.000 XAF (trois cent mille) pour la phase AA et de 150.000 XAF (cent cinquante mille) pour la phase BB non remboursables après acquisition du dossier d'appel d'offres.

-Ces versements resteront acquis à l'APEESE, même pour une non réponse à l'appel d'offres.

Remise des documents :

L'APEESE invite toutes les Entreprises intéressées par cet appel d'offres, à remettre le 17 juillet 2021 de 9h00 à 12h00 précises, une lettre d'intention de soumission, accompagnée des pièces et documents requis pour la présélection.

La lettre d'intention et les dossiers seront à remettre sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint-Exupéry de Brazzaville avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention :

INTENTION DE SOUMISSION ET DE PRE-SELECTION POUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE SAINT EXUPERY BRAZZAVILLE. REPUBLIQUE DU CONGO. (Sans cachet ou signes distinctifs)

La présidente de l'APEESE
Mme Peggy AGNONGONDZE

SANTÉ PUBLIQUE

Dépistage gratuit des maladies cardio-vasculaires à Makélékélé

L'association Génération visionnaire (GV), que dirige Ibrahim Ben Nouradine Tamboula, a organisé du 10 au 11 juillet une campagne de dépistage gratuit des maladies cardio-vasculaires, de la prise de tension artérielle et la glycémie aux quartiers Diata et Château d'eau dans le premier arrondissement de Brazzaville.

La population a pris d'assaut le site au réveil où plus d'une centaine de personnes de tout âge confondu ont été dépistées gratuitement. L'engouement qui se présentait sur les lieux a été le résultat des séances de sensibilisation à la crié, de porte-à-porte, des membres de l'association Génération visionnaire. La campagne s'inscrivait dans le cadre de la sensibilisation de la population aux risques et aux dangers des maladies cardio-vasculaires. L'initiative dénommée « prendre soin de soi, c'est connaître sa santé », a indiqué le président de l'association GV, Ibrahim Ben Nouradine Tamboula, fait suite à la vulnérabilité des personnes présentant des antécédents qui seraient le plus souvent victimes de la maladie à coronavirus qui sévit dans le monde.



Lancement de la campagne de dépistage des maladies cardio-vasculaires (Adiac)

A cet effet, l'association a voulu par ce geste apporter sa pierre à l'édifice parce que l'Etat seul ne peut pas tout faire, a-t-il fait savoir. Les patients qui présenteront des anomalies seront pris en charge par l'association pour des premiers soins. « L'association n'a pas

assez de moyen pour pouvoir interner les patients. Elle accompagnera le patient en prenant en compte les deux premières ordonnances. Le but de l'association est d'apporter une aide aux personnes vulnérables », a déclaré Ibrahim Ben Nouradine

Tamboula. Selon lui, l'association envisage d'organiser des campagnes de dépistage dans tous les arrondissements de Brazzaville. Elle compte également réaliser des activités éducatives ainsi que des échanges avec la couche juvénile sur plusieurs thèmes

en vue de les conscientiser sur les actes de vandalisme.

Caela Badila, une jeune fille, a contrôlé pour la première fois sa tension. « Je suis très contente pour la gratuité de cet examen parce qu'à travers ces résultats je pourrais déjà m'assurer de mon état de santé », a-t-elle confié.

En rappel, l'association Génération visionnaire existe à Brazzaville depuis 2018. Elle a pour missions, entre autres, de réaliser les activités socio-culturelles pour promouvoir des valeurs de l'économie-sociale et de solidarité en s'appuyant sur les Objectifs de développement durable. GV renforce également les liens de fraternité et de solidarité entre les membres en valorisant l'échange des idées.

Lydie Gisèle Oko

Les agents appelés à plus de professionnalisme

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a lancé un appel le 12 juillet à Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha, aux cadres et agents sous tutelle de tourner le dos aux « vieilles méthodes de travail » afin de pouvoir relever les défis.



Une vue des participants/Adiac

« Le secteur de la santé constitue le premier problème du pays et l'un des principaux leviers du développement du Congo », a-t-il déclaré, soulignant les attentes du secteur dans le contexte actuel de la pandémie de Covid-19. « Face à toutes ces attentes, il n'est plus possible, j'allais dire hors de question, de garder nos vieilles méthodes de travail et nos traditionnels comportements. Nous devons obligatoirement changer nos habitudes qui freinent l'amélioration de nos indicateurs de santé », a lancé Gilbert Mokoki.

Pour le ministre de la Santé, il n'est pas question, face au coronavirus, de baisser les bras. Ainsi, a-t-il annoncé l'intensification de la vaccination contre la Covid-19 afin d'atteindre 10% de la population vaccinée d'ici à la fin de l'année.

Le ministre Mokoki s'est adressé à l'ouverture d'un atelier de planification des activités prioritaires du dernier semestre 2021, organisé en collaboration avec la représentation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo.

Selon lui, le nouveau paradigme du département consiste à renoncer aux antivaleurs, renforcer la redevabilité à tous les niveaux du système de santé, adopter l'approche de gestion axée sur les résultats, maintenir l'offre traditionnelle de soins et services sanitaires et assurer une gestion efficiente des ressources financières. « Les paresseux, les figurants et mauvais gestionnaires de notre système de santé doivent être changés afin d'imprimer une dynamique de changement... », a-t-il averti.

L'atelier qu'abrite la ville de Ouessou pendant quelques jours va per-

mettre aux participants venus de différents départements et aux partenaires de faire le point des plans de travail du premier semestre et de planifier les interventions prioritaires dans les 12 districts sanitaires de juillet à décembre 2021.

Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie opérationnelle conjointe adoptée par le ministère de la Santé et l'OMS. Celle-ci a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins et services de santé de qualité à environ 700.000 personnes soit 13% de la population.

« Le deuxième semestre de la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle envisage d'étendre les actions à toutes les aires de santé des districts sanitaires », a précisé le représentant de l'OMS au Congo, Lucien Manga.

Christian Brice Elion

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Les candidats se montrent confiants

Les 93.097 élèves répartis dans 246 centres sur toute l'étendue du territoire national ont débuté avec engouement les épreuves écrites du baccalauréat le 13 juillet par les mathématiques.

Après neuf mois d'apprentissage, les candidats au sésame qui ouvre les portes de l'université ont entamé le dernier virage de leur parcours secondaire dans une atmosphère sereine. Ils estiment que les matières sont abordables en se montrant capables de dépasser le taux de réussite de l'année dernière.

Bavettes bien ajustées, les candidats de Brazzaville, notamment des centres A.A. Neto, Révolution, Mafouta ainsi que Javouhey et Immaculée Conception, où le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou et sa suite ont visité, se sont engagés à décrocher le bac pour faire partie des étudiants dès la prochaine rentrée académique. « Je pense que tout le monde est serein et très confiant car, depuis le matin, je constate que mes collègues ne sont pas agités. A l'arrivée des

sujets, le sourire se dégageait sur le visage de presque tous les élèves qui sont dans cette salle. Je crois que la suite sera aussi abordable », a expliqué Junior Aljeany Mouzita, après avoir reçu le sujet, au centre A.A. Neto.

Au terme de la visite, Jean-Luc Mouthou s'est dit satisfait malgré quelques légers problèmes constatés dans certains centres. Il a, par la même occasion, invité les parents et les candidats à plus d'engagement dans la préparation des examens. Les candidats des séries littéraires ont débuté par l'épreuve de français tandis que ceux des séries

scientifiques ont planché sur les sciences physiques. Juste après, toutes les séries vont affronter l'épreuve d'anglais. Le 15 juillet, les séries A2 et A4 commenceront par l'histoire-géographie alors que ceux des séries C et D vont faire les sciences de la vie et de la terre. Cette journée va être bouclée chez les littéraires par la deuxième langue puis la géographie chez les scientifiques. La journée du 16 juillet est consacrée à la philosophie pour toutes les séries avant de clôturer l'examen par l'éducation physique et sportive.

Rude Ngoma

« Je pense que tout le monde est serein et très confiant car, depuis le matin, je constate que mes collègues ne sont pas agités. A l'arrivée des sujets, le sourire se dégageait sur le visage de presque tous les élèves qui sont dans cette salle. Je crois que la suite sera aussi abordable »



Ministère de l'Enseignement Technique
et Professionnel, de la Formation
Qualifiante et de l'Emploi



Direction Générale de la Formation
Qualifiante et de l'Emploi
Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

COMMUNIQUÉ

(Large diffusion)

Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, à travers le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), financé par la Banque mondiale, organise du 15 au 29 juillet 2021, à Brazzaville, la campagne d'enregistrement des candidatures des jeunes vulnérables déscolarisés éligibles aux formations de leur choix.

Sont concernés, les jeunes : filles et garçons âgés de 16 à 30 ans vivant dans les villes et périphéries de Brazzaville et Pointe-Noire, ayant abandonnés les études depuis au moins une année avec le niveau primaire ou secondaire et n'ayant pas encore bénéficié d'une formation du PDCE.

Pièces à fournir :

- Une photocopie copie d'acte de naissance (obligatoire),
- Une attestation de niveau d'études de la dernière classe fréquentée,
- Une photocopie d'une pièce d'identité et/ou de la carte scolaire,
- le numéro du Registre Social Unique (RSU) ou la carte Lisungi

du tuteur, lorsque la famille est bénéficiaire du projet Lisungi. Les inscriptions des jeunes filles sont vivement encouragées. Les opérations de collecte se déroulent dans un contexte marqué par la pandémie COVID-19, où l'observation des mesures barrières et le port du masque sont obligatoires.

A Brazzaville

Les jeunes sont priés de se rendre dans les centres de collecte ci-après :

1. Mairie de M'filou,
2. Cité Don Bosco,
3. Gymnase Nicole OBA,
4. Gymnase Maxime MATSIMA,
5. Gymnase Henri ELENDE,
6. Paroisse Protestante de Mansimou,

Fait à Brazzaville, le 25 juin 2021

Auxence Léonard OKOMBI

AVIS DE RECRUTEMENT N° 01/2021-LCDE



La Congolaise Des Eaux porte à la connaissance du public qu'elle procède au recrutement de six (06) compétences pour assurer le développement de son système informatique autour de deux (02) projets financés par l'Agence Française de Développement (AFD) et coordonnés par le Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE) :

- Projet 1 : Mise en œuvre d'une infrastructure informatique, réseaux et télécommunications (Projet Infrastructure Informatique)
Projet 2 : Installation d'un ERP/SIC, Système d'Information Clientèle (Projet Centralisation Base de Données)

Les candidatures concernent les postes ci-après :

- Poste 04 : Chef de projet Infrastructure Informatique, Réseaux et Télécommunications
- Poste 05 : Ingénieur en Informatique, Réseaux et Télécommunications
- Poste 07 : Ingénieur en Administration des Systèmes Informatiques
- Poste 08 : Ingénieur en Administration de Bases de Données
- Poste 14 : Chef de projet Centralisation Base de Données Clientèle
- Poste 15 : Responsable Technique et Migration de la Base de Données Clientèle

Conditions :

- Être de nationalité congolaise ou résident(e) permanent au Congo
- Agé(e) entre 25 et 45 ans
- Ne pas être placée sous le coup d'une quelconque procédure judiciaire
- Bonne communication écrite et verbale en français
- Être libre de tout engagement

Pour postuler, merci d'envoyer vos candidatures (CV + lettre de motivation + copies certifiées des diplômes + copie pièce d'identité valide ou carte de résident en cours de validité + photo d'identité récente + certificat médical d'aptitude physique) par mail à l'adresse : emploi.lcde2021@gmail.com avec en objet la référence et le titre du poste.

Les fiches de poste sont à télécharger sur le site : www.lcde-sa.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au vendredi 30 juillet 2021 à 15H00.

Les candidats présélectionnés passeront des tests d'entretien.

Les candidats retenus seront soumis au régime du droit de travail congolais et traités conformément à la convention collective de La Congolaise Des Eaux en vigueur, en contrats à durée indéterminée.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Musée
du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

PRÉSERVATION DE LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS

L'ONU exhorte les Etats à investir dans le secteur

Pour attirer l'attention des gouvernements du monde et des responsables des structures de tutelle œuvrant dans le secteur de la santé sur l'augmentation des cas de démence, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fait le weekend dernier une déclaration sur la question. Il souligne que les services de santé mentale souffrent depuis longtemps d'une négligence accrue et du manque d'investissement.

Dans ce message, le responsable de l'ONU a signifié que trop peu d'enfants accèdent aux services de santé mentale dont ils ont besoin. La moitié des enfants dans le monde subissent ces derniers temps des conséquences dévastatrices liées à la pandémie de la Covid-19. « La pandémie de Covid-19 a amplifié le problème. Car, des millions d'enfants ne sont pas scolarisés, ce qui augmente leur vulnérabilité à la violence et au stress mental, tandis que les services de santé sont coupés ou déplacés pour ne servir qu'en ligne », a souligné le secrétaire général, en précisant que son institution envisage d'investir dans une reprise solide pour le bien-être mental des enfants. Cette politique doit être une priorité. Pour ce faire, les gouvernements doivent adopter une approche préventive en abordant les déterminants du bien-être mental des enfants et à leur protection sociale. « La santé mentale et le soutien psychosocial ainsi que les approches de soins communautaires font partie intégrante de la couverture



Antonio Guterres

sanitaire universelle. Ils ne peuvent pas être une partie oubliée. Les enfants jouent un rôle important. Ils doivent être responsabilisés pour avoir les solutions durables. Il faut en

outre travailler ensemble pour que tous les enfants vivent à l'abri de la violence et dans les normes de santé mentale les plus élevées », précise encore Antonio Guterres.

La violence influe sur la santé mentale des enfants

Selon la représentante spéciale des Nations unies sur la violence contre les enfants, Maalla M'jid,

l'exposition à la violence et à d'autres expériences négatives de l'enfance peuvent provoquer des réactions toxiques au stress. Et peuvent causer des dommages physiologiques et psychologiques immédiats et à long terme. En plus du coût humain, le coût économique des maladies mentales est important.

« La phase de reprise de la pandémie offre une opportunité aux pays d'investir dans ce domaine. Nous ne pouvons pas revenir à la normale parce que ce qui était normal avant la pandémie n'était pas assez bien. Les pays ne consacrent en moyenne que 2% de leur budget de santé dans les politiques de santé mentale », a-t-elle signifié avant d'exhorter les Etats à investir davantage dans le secteur et à changer leur approche de soutien à la santé mentale des enfants. Notamment en s'appuyant sur les leçons de la pandémie. Ainsi, mettre en place une stratégie de planification à plus long terme pour atteindre les Objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Rock Ngassakys

CRISE ALIMENTAIRE

Les Nations unies s'inquiètent de la hausse de la faim dans le monde

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ont publié, le 12 juillet à Genève, un rapport conjoint pour alerter les gouvernements du monde en général et du continent africain en particulier sur la hausse et l'aggravation de la faim dans le monde.

Ce document intitulé l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde indique qu'au milieu des années 2010 la faim avait commencé à gagner du terrain, brisant l'espoir d'un déclin irréversible. En 2020, la faim a connu une poussée tant en chiffres absolus qu'en pourcentage dépassant ainsi l'accroissement de la population. Environ 9% de la population était en situation de sous-alimentation en 2020, contre 8% en 2019.

L'Afrique, le continent le plus touché

Selon le directeur du bureau de la FAO, Dominique Burgeon, la première cause de cette augmentation est liée aux répercussions de la pandémie de Covid-19 et la situation est très sérieuse. C'est pourquoi, il faut tirer cette sonnette d'alarme. « Ce qui est clair, c'est que même avant la pandémie de la Covid-19, nous n'étions déjà pas en bonne voie pour éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030. Mais, il faut le reconnaître que la pandémie a rendu cet objectif plus difficile », a-t-il déclaré.

Dressant les statistiques de la faim au niveau du continent africain, l'expertise des organisations onusiennes souligne que plus de la moitié du nombre total de personnes sous-alimentées se trouve en Asie avec quatre cent dix millions de personnes et un tiers deux cent quatre-vingt-deux millions est en Afrique.

« C'est l'Afrique qui a connu la plus forte poussée de la faim, avec une prévalence de la sous-alimentation estimée à 21% de la population. Une proportion qui est plus du double de celle de toutes les autres régions. Car, une personne sur cinq qui a été confrontée à la faim et à la sous-alimentation en 2020 vivait en Afrique », a indiqué encore Dominique Burgeon, en ajoutant que les autres chiffres dessinent un tableau sombre pour l'année 2020. Au total, environ deux milliards de personnes, soit 30% de la population mondiale, n'avaient pas accès toute cette année à une alimentation adéquate.

« La malnutrition a persisté sous toutes ses formes, les enfants payent un lourd tribut. Car, environ cent quarante et neuf millions d'enfants de

moins de cinq ans présentaient un retard de croissance et quarante-et-cinq millions souffraient d'amaigrissement avec un poids insuffisant par rapport à leur taille et près de trente et neuf millions étaient en surpoids », précise la FAO avant d'insister sur le fait que ce sont trois milliards d'adultes et d'enfants qui demeurent exclus d'une alimentation saine. En grande partie à cause des coûts excessifs et un tiers de femmes en âge de procréer souffrent d'anémie.

Les facteurs de la faim et de la malnutrition

Evoquant les facteurs de ce fléau, l'enquête signifie que dans de nombreuses régions du monde la pandémie a provoqué des récessions brutales et compromis l'accès à la nourriture. Toutefois, même avant la pandémie la faim se répandait et les progrès au plan de la malnutrition prenaient du retard. Ce constat est fait dans les pays touchés par un conflit, par des phénomènes climatiques extrêmes ou par des fléchissements économiques.

Ce qui présage que si l'évolution actuelle se poursuit l'Objectif

de développement durable n°2 (Faim zéro d'ici à 2030) sera manqué. « Je pense qu'il est très clair que nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs visant à éradiquer la faim et toutes les formes de malnutrition », a encore spécifié la FAO.

Six voies à suivre pour transformer les systèmes alimentaires

Proposant les pistes de solution, le rapport indique qu'il y a six voies à suivre pour transformer les systèmes alimentaires. Ces voies reposent sur un ensemble cohérent de portefeuilles de politiques et d'investissements propres afin de contrecarrer les effets des facteurs de la faim et de la malnutrition.

Ces voies concernent l'intégration des politiques d'aide humanitaire, de développement et de consolidation de la paix dans les zones touchées par des conflits ; le renforcement de la résilience face aux changements climatiques sur l'ensemble du système alimentaire ; le renforcement de la résilience des plus vulnérables face à l'adversité économique ; l'intervention tout

le long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour réduire les coûts d'une alimentation saine en s'attaquant à la pauvreté et aux inégalités structurelles et le renforcement de l'environnement alimentaire et faire évoluer le comportement des consommateurs. « Ce qu'il faut faire, c'est de s'appuyer sur les principaux événements qui vont avoir lieu dans les prochains mois, notamment le Sommet sur les systèmes alimentaires, mais aussi le Sommet sur la nutrition qui se tiendra à Tokyo dans les prochains mois. Ceci, pour mobiliser les énergies politiques à tous les niveaux afin de mettre en œuvre des analyses et portefeuilles cohérents de politiques et d'investissements qui nous permettraient de renverser cette tendance », a-t-il conclu.

Notons que toutes les agences ont travaillé à la réalisation de ce rapport. Elles se sont appuyées sur les analyses qui ont été faites au cours des dernières années et ont utilisé les causes profondes de cette détérioration de la sécurité alimentaire.

R.Ng.



Liputta Swagga collection | Rey Mangouta / © Culture Trip

CHANGEMENT CLIMATIQUE/COVID-19

Le G20 de Venise acte la tarification du carbone

Les questions sur la manière de financer les efforts de lutte contre le changement climatique et les impacts économiques du réchauffement climatique ont dominé la Conférence internationale de Venise sur le climat. Les ministres des Finances du G20 ont entériné l'accord de l'OCDE sur la réforme de la fiscalité des multinationales. Inquiets des variants de la Covid-19, ils ont promis de continuer à soutenir leurs économies et ont acté la tarification du carbone pour lutter contre le réchauffement climatique.

La directrice du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva a plaidé pour la création d'un prix minimum pour les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), une mesure qui serait plus efficace que l'hypothèse évoquée par la Commission européenne, d'adopter des mécanismes de correction des prix pour les émissions aux frontières, selon elle.

Pour le ministre italien de l'Économie, Daniele Franco, les entretiens qui se sont déroulés entre les ministres des Finances et les gouverneurs de ce G20 « jettent les bases d'une action internationale forte [et] d'un succès », lors de la conférence COP26 en novembre. « La réforme de la fiscalité internationale est actée et il n'y a plus de retour en arrière possible. Nous mettons fin à des décennies de course au moins-disant fiscal, totalement inefficace, et les géants du numérique paieront désormais leur juste part d'impôt », a déclaré le ministre français des Finances, Bruno Le Maire.

Certains détails techniques seront abordés d'ici la réunion des ministres du G20, d'octobre à Washington. L'objectif principal est de rendre cette réforme opérationnelle dès 2023. En revanche, la secrétaire au Trésor américain, Janet Yellen, a appelé l'Union européenne à reconsidérer son projet de taxe numé-



Un phénomène de pollution DR

rique.

La question des variants

Sur le plan de l'économie mondiale, les ministres n'ont pas dissimulé leurs inquiétudes sur les dernières évolutions de la crise de la Covid-19. Dans leur communiqué final, ils soulignent que la reprise « reste exposée à des risques baissiers, en particulier la propagation de nouveaux variants de Covid-19 et les différents rythmes de vaccination » dans le monde. « Les prévisions économiques sont très bonnes pour les économies du G20, et le seul obs-

taclé sur la voie d'un rebond économique solide et rapide est le risque d'une nouvelle vague » épidémique, a indiqué Bruno Le Maire. La page de la crise n'est donc pas encore tournée, constatent les argentiers du G20.

L'Afrique au centre des préoccupations du G20

L'Afrique étant au centre des préoccupations sur le plan sanitaire et économique, les ministres ont accordé l'augmentation du capital à hauteur de 650 milliards de dollars en Droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI.

Elle devrait être effective d'ici août. A charge pour les pays riches qui n'ont pas besoin de leurs propres allocations de les prêter aux pays pauvres pour les aider dans leur lutte contre la Covid-19. « Nous appelons le FMI à présenter rapidement des options concrètes permettant aux pays de canaliser volontairement une part de leurs DTS alloués pour aider les pays vulnérables à financer des reprises économiques et des dépenses liées à la santé plus résilientes, inclusives et durables, par exemple par la création d'un nouveau fonds

fiduciaire », indiquent les ministres qui souhaitent mobiliser 100 milliards de dollars pour le continent africain.

La tarification du carbone comme outil

Concernant le climat, « la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité et la promotion de la protection de l'environnement restent des priorités urgentes », notent ces ministres.

Pour la première fois de l'histoire du G20, le communiqué final mentionne le prix du carbone comme un outil possible. La tarification du carbone étant considérée depuis, comme un des moyens les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Bruno Le Maire a défendu l'idée d'un « prix plancher » du carbone pour contourner l'obstacle politique de la mise en place d'un prix unique et global. Lors de la réunion de juin, les participants se sont concentrés sur le rôle des banques multilatérales de développement dans le soutien aux efforts de transition climatique dans les pays du Sud, les opportunités d'investissement vert et les informations financières liées au climat. La conférence de Venise était l'une des dernières occasions d'influencer l'ordre du jour de la 26e conférence des parties des Nations unies sur le changement climatique, prévue en octobre et novembre en Écosse.

Noël Ndong

G5 SAHEL

L'opération Barkhane reconfigurée sur trois piliers par Emmanuel Macron

Le président français a présenté les trois piliers de l'opération barkhane, lors de la réunion du G5 Sahel en format hybride et en présentiel avec son homologue du Niger.

Pour la bonne résolution des trois piliers qui seront désormais centrés sur la réduction de l'emprise militaire et de l'effectif en place, la réorientation des efforts vers la menace au sud et à l'ouest, ainsi que la recentralisation du commandement au Niger, le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, a fixé trois missions dans l'après Barkhane, à savoir : neutraliser les terroristes; accompagner la montée en puissance des forces du G5 Sahel et une réaction rapide en cas de menace. Il a détaillé les annonces faites fin juin, en présence de son homologue du Niger, Mohamed Bacoum.

Emmanuel Macron a été clair : « L'opération Barkhane sera fermée dès que le cheminement sera accompli ». « Sans plus attendre ». Il veut entamer ce redéploiement, à l'occasion « du reflux de l'emprise terroriste [et de] la stabilisation de

la zone frontière ».

Et dans « les prochains mois », sera mis en oeuvre un nouveau dispositif au Niger. La reconfiguration débutera dans les prochaines semaines et devrait s'achever courant 2022. Avant la période électorale en France. De façon progressive, Paris compte réduire ses emprises militaires au nord du Mali. Ainsi, Kidal, Tessalit, Tombouctou seront « dégrafées ». Ces fermetures s'étaleront sur le second semestre 2021 et seront achevés d'ici le début de l'année 2022, a-t-on appris, au profit des Casques bleus de la Minusma et des Fama. A terme, il n'y aura plus qu'entre 2500 et 3000 forces, moins éparpillées, mais concentrées sur quelques points essentiels : Niamey (Niger) et Gao et Ménaka (Mali), auxquels il faut ajouter la base historique dans la région : N'Djamena (Tchad). Le commandement sera relocalisé

au Niger. La France reste donc « engagée au Sahel », même si elle « n'a pas vocation, encore moins la volonté, de rester engagée éternellement au Sahel », a affirmé Emmanuel Macron.

Les trois missions de la présence militaire française

Les trois missions ont un seul objectif : « la lutte contre le terrorisme ». La première mission est chargée de « poursuivre la neutralisation et la désorganisation » du commandement des deux organisations « ennemies » : Etat islamique au Grand Sahara et Al Qaïda. Elle sera essentiellement assurée par la Task Force Sabre, composée des forces spéciales françaises et d'autres éléments de soutien. La deuxième mission participe à « l'appui à la montée en puissance des armées de la région ». Cette « dimension partenariale de combat » avec l'accompagnement des

partenaires africains lors « des opérations communes » sera menée par la Task Force Takuba qui aura « [aussi] donc une mission de lutte contre le terrorisme », mais aussi par des actions de formation bilatérales et via la mission européenne EUTM Mali. La troisième mission vise à avoir la réaction rapide ou « réassurance ». Les forces françaises resteront « en permanence en mesure d'intervenir rapidement au profit des forces alliées ou partenaires », à partir de plusieurs pôles : Niger, Mali et Tchad (pour le Sahel), ainsi que la Côte d'Ivoire.

La montée en puissance de la Task-force Takuba

La task-force Takuba monte en puissance, au plan politique, à travers la reconnaissance de son rôle, dans les conclusions du conseil européen, comme dans le mandat de la Minusma. La

France reste la « nation cadre » de cette force, y apportant une « contribution significative ». Mais elle espère agréger de nouvelles composantes. Emmanuel Macron a expliqué : « Nous avons sollicité plusieurs autres partenaires non-européens et nous sollicitons sur des missions d'appui des partenaires africains ». Les Etats-Unis devraient occuper une place de choix dans cette coopération. La ministre française des Armées, Florence Parly, vient de signer à Washington un mémorandum pour la coopération entre les forces spéciales. Concrètement, trois pays participent déjà à la mission, l'Estonie, la Tchéquie et la Suède. Ils seront rejoints par l'Italie. Ils devraient être suivi en fin d'année par la Roumanie et la Portugal et, début 2022 par le Danemark, et (peut-être) les Lituanais.

N.Nd.

NÉCROLOGIE

Jules César Ollebi, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Ossoua, la mutuelle Okielimbe, Médard Gnongo, Dydime et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, tante et soeur Akaba Henriette, survenu le 7 juillet 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 198 de la rue Eko à Talangai (arrêt Foula Nguengué).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, et enfants, Albertine Tsikabaka, Antoinette Moundélé, les enfants Ganga, la famille Batsala, Rose-Marie, Jean, Faustin Moundélé, les enfants Loango, Panelie Ngombo, Francia Ekama ont l'imense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur soeur, mère et fille Nelly Edwige Ganga, survenu le 8 juillet 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°59 bis, rue Ossélé Mougali Brazzaville.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Kondou ; Elise, Marie-Odetta, Yolande, Bienvenu à Pointe-Noire, Sébastien, Sandra, président Gaël, Toubé, Guycha, Reine et Yakouba ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, mère et tante, Christine Kondou, survenu le 4 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°91 de la rue Kouyou à Poto-Poto-Brazzaville.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Mahoukou annonce aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, neveu et père, Serge Arnel Mahoukou, survenu le 30 juin 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 16, de la rue Moubonzi-5 février à Mikalou.

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

Jeudi 15 juillet 2021

9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
10h00 : recueillement sur place ;
12h00 : départ pour le cimetière Mayitoukou ;
15h00 : retour et fin de cérémonie.



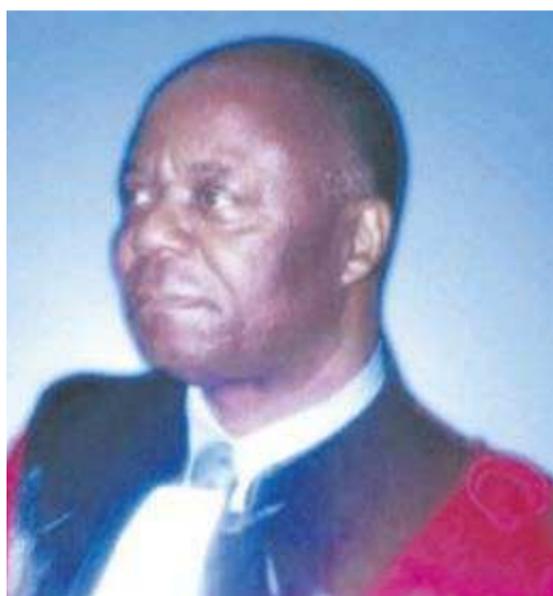
Albert Mbon, juge à la Cour suprême, l'adjutant Alphonse Mboussa de la Garde républicaine, monsieur Charles Soussa et la famille Endzounou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère et neveu Norbert Elenga, juge à la Cour constitutionnelle, survenu le 3 juillet 2021 au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

Le deuil est organisé au domicile du défunt, sis 56 rue Saint-Paul, à Talangai. Référence : avenue Jean Dominique-Okemba. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**AVIS DE MESSE**

Monsieur Gabriel Kimami et familles annoncent que le jeudi 15 juillet 2021, à 12 heures, une messe d'action de grâce sera célébrée en l'église Sainte-Anne du Congo, à l'issue des 45 jours du décès du professeur Fidèle Yala, qui a quitté ce monde des vivants le 31 mai 2021 à Brazzaville.

Merci de votre participation.



James Golden Eloué, journaliste du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », et la famille Ombou informent les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, frère et père, Ombou Edmond Loire, survenu le 12 juillet au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient au n° 12 de l'avenue du changement à Nkombo, (derrière la télé, arrêt forage référence : église Ebenezer)

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement



Spai Ngakosso et la famille Ngakosso ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur enfant, Jeancy Valère Ngama Ngakosso, survenu le 4 juillet 2021 à Pointe-Noire. la veillée mortuaire se tient au quartier Kouinkou en face de l'église Armée du salut. Les obsèques sont prévues le vendredi 16 juillet 2021 au cimetière privé de vindoulou.



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



HANDBALL

Des ligues départementales renouvellent leurs équipes dirigeantes

Plusieurs ligues de handball des départements ont tenu, du 10 au 11 juillet dernier, leur assemblée générale électorale, afin de mettre en place les nouveaux dirigeants des bureaux exécutifs respectifs.

Il s'agit, en effet, de la ligue de handball de Brazzaville, Pointe-Noire, du Niari, de la Bouenza, de la Lekoumou, de la Sangha, du Pool et de la Cuvette. Après une longue période de disette, causée par la pandémie de Covid-19, l'heure du relance des activités est arrivée car l'organisation et la tenue des championnats départementaux sont nécessaires pour permettre à la Fédération de relancer les championnats nationaux et renforcer l'ossature des différentes catégories des équipes nationales.

Ainsi, chaque président de ligue élu, selon sa vision sportive, a promis de travailler pleinement pour non seulement former les acteurs de la discipline, mais aussi procéder à la formation des athlètes et participer au rehaussement du handball congolais.



Les membres du bureau exécutif de la ligue de Pointe-Noire/Adiac

Le président de la ligue départementale du Niari, Jonathan

Bangola, qui a été réélu, s'est engagé, par exemple, à relever

le niveau du handball départemental tout en accompagnant

la fédération dans la concrétisation de sa politique nationale du développement de cette discipline sportive.

Pour sa part, le nouveau patron du handball de Brazzaville, Avincenne Nzikou, a promis de prôner l'union de tous les acteurs du handball de Brazzaville, en mettant en exergue la formation, les compétitions d'élite, en misant sur le partenariat école et clubs de handball.

Cette vision est presque identique à celle des présidents de la ligue de la Bouenza, Diangala, de la Sangha, Epton Lucien Bissiko ou de Pointe-Noire, Gabriel Pambou-Loemba qui souhaite unir les forces des athlètes, des responsables des clubs et des officiels techniques pour booster le handball.

**Rude Ngoma
et Max Ferhynel Poudi**

FOOTBALL

Les résultats des matches amicaux en France

Ligue 1

L'Estac fait match nul avec Nîmes (2-2). Titulaire, Dylan Saint-Louis a donné une passe décisive sur le 1-1. Remplacé à la pause alors que les Troyens menaient 2-1.

Beni Makouana a disputé, face à Sète, son premier match avec l'équipe première de Montpellier (défaite 2-4). Très actif dans l'entrejeu, il est à l'origine du premier but du MHSC. Remplacé à la pause, à 2-2, il a marqué des points. A confirmer.

Belle prestation du Havre qui contraint Rennes au nul 2-2. Fernand Mayembo et Nolan Mbemba étaient titulaires, le premier dans l'axe et le second au poste de latéral gauche et ont

été remplacés à la 65e. Mbemba est revenu sur le terrain à la 81e.

Dans les rangs Rennais, Faitout Maouassa a joué la première période à son poste de latéral gauche, tandis qu'Eduardo Camavinga a été remplacé à la pause.

Chrislain Matsima était titulaire en défense centrale lors du succès de Monaco face au Cercle Bruges (3-1). Le jeune défenseur a doublé le score pour l'ASM de la tête sur corner, inscrivant ainsi son premier but chez les pros. Remplacé à la pause.

Dans les rangs belges, Senna



Chrislain Matsima saute plus haut que Senna Miangué et marque son premier but chez les pros (DR)

Miangué connaissait sa première titularisation avec le Cercle.

Ligue 2

Pas de vainqueur entre Ajaccio et Caen (0-0). Prince Oniangué a joué tout le match en défense centrale, tandis que Bevic Mousiti Oko a été remplacé à la 80e. Jason Ngouabi n'est pas entré en jeu.

Bryan Passi n'a pas joué lors du match nul de Niort face à Angers (2-2).

Adilson Malanda était titulaire

lors du match nul de Rodez à Clermont (2-2). Sur la droite de la défense à trois, il oublie Bertholomier au second poteau pour l'ouverture du score (32e). Remplacé à la pause.

National 1
Dlmanche, l'US Orléans s'est inclinée face à Châteauroux (1-2). Le but orléanais est l'oeuvre de la recrue Fred Dembi, d'une frappe enroulée à la 43e. En défense, Christ-Vianney Goteni a joué les deux périodes comme défenseur axial gauche.

Camille Delourme

FOOTBALL

Transferts

Herman Moussaki pour deux ans à l'US Boulogne

Ecarté du groupe caennais à la reprise, l'attaquant de 22 ans quitte son club formateur et retourne à l'USBCO où il était prêté la saison dernière

Avec 4 buts et 2 passes décisives en 24 matches de National 1, Herman Moussaki n'avait pas démerité lors de la laborieuse saison de l'US Boulogne-Cote-d'Opale, qui a terminé à la 16e place du championnat de National 1. Relégué sportivement, le club nordiste attend la décision de la Fédération française de football, qui n'a pas encore statué sur les montées et descentes entre les N1 et N2. En attendant, l'avant-centre franco-congolais a signé un contrat de deux ans en faveur de l'ancien club de David Louhoungou et Mat Moussilou.

Moussaki avait rejoint Caen en 2017, en provenance de Brétigny-sur-Orge. En Normandie, il a fait ses classes jusqu'à l'équipe première, dont il a porté le maillot à 22 reprises (6 en L1, 14 en L2, 2 en coupes).

Mais le club normand ne comptait plus sur le natif de Brazzaville, qui confiait récemment, dans les colonnes de Onze Mondial, vouloir continuer sa carrière ailleurs. Ça sera donc à l'USBCO. Reste désormais à savoir à quel échelon...

Dylan Bahamboula à l'essai à Middlesbrough

Auteur d'une bonne saison de League Two avec Oldham Athletic (7 buts et 9 passes décisives en 43 matches), Dylan Bahamboula a attiré la curiosité du FC Middlesbrough.

En effet, l'international congolais a été mis à l'essai par le 14e de Championship (2e division anglaise). Le milieu de 26 ans s'entraîne avec l'effectif de Boro, qui disputera son premier match de pré-saison le 14 juillet à Bishop Auckland.

Sous contrat jusqu'en juin 2022, il ne sera pas retenu par Oldham si un accord est trouvé avec les Teessiders. Affaire à suivre...

Camille Delourme

OBSÈQUES DU CARDINAL MONSENGWO

Le recueillement commence le 13 juillet au chapiteau de GB

Les funérailles de l'archevêque émérite de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, pourront se dérouler officiellement à partir du 19 juillet. Le rapatriement de sa dépouille mortelle est également prévu le même jour.

A l'issue d'une réunion préparatoire de ces obsèques tenue le 12 juillet au centre Lindonge et dirigée par le cardinal Fridolin Ambongo, à laquelle ont pris part le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, la famille du défunt cardinal ainsi que certains membres du comité d'organisation des obsèques, il a été convenu que le cardinal Laurent Monsengwo sera inhumé au sein de la cathédrale Notre-Dame de Lingwala, aux côtés de ses prédécesseurs dont les cardinaux Frédéric Etso Nzabi et Joseph-Albert Malula.

Juste après, cette réunion du centre Lindonge, le gouverneur Ngobila, le cardinal Ambongo et quelques membres du comité organisateur se sont rendus à la cathédrale pour inspecter le lieu prévu pour l'inhumation du cardinal Monsengwo. Il a



Visite du lieu d'inhumation du cardinal Monsengwo dans la cathédrale Notre-Dame

été indiqué que les travaux de construction du caveau où reposera l'archevêque émérite pour l'éternité vont débiter dès l'approbation du plan.

Alors que l'Hôtel de ville avait mis à la disposition de la famille du cardinal Monsengwo le chapiteau de l'hôtel Pullman à Gombe, pour le recueil-

lement qui devrait commencer le 13 juillet, ladite famille, après une autre concertation avec l'autorité urbaine, a proposé à l'Hôtel de ville de Kinshasa

une relocation de ce lieu de recueillement. A cet effet, le lieu désigné est le chapiteau de GB dans la concession qui abrite le Super marché Shoprite, sur l'Avenue OUA, à côté de Mino-Congo.

Dans un communiqué de la Cellule de communication du gouverneur Ngobila, il a été indiqué que l'Hôtel de ville de Kinshasa avait rappelé que ce chapiteau a été mis à la disposition des membres de famille, amis et connaissances de l'illustre disparu, en vue de « permettre le recueillement à partir de ce mardi 13 juillet 2021 de 8h à 20h jusqu'à l'arrivée à Kinshasa de la dépouille mortelle de l'archevêque émérite, le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, et cela dans le strict respect des gestes barrières ».

Lucien Dianzenza

JUSTICE

Augustin Matata Ponyo sous mandat d'arrêt provisoire

L'ancien Premier ministre devra passer sa première nuit en détention, après deux jours d'audition dans l'affaire du remboursement des victimes des mesures de la « zaïrianisation »

Le sénateur Augustin Matata Ponyo Mapon vient d'être mis, le 13 juillet, sous mandat d'arrêt provisoire (MAP) par le procureur général près la Cour constitutionnelle. L'ancien Premier ministre est poursuivi pour détournements des fonds. Matata Ponyo a été entendu, le 12 juillet, au parquet de la Cour constitutionnelle où il s'est présenté sur invitation du procureur général de cette institution judiciaire. Après près de cinq heures d'audition, le sénateur est rentré à la maison, avec obligation de se présenter le lendemain pour la suite de cette audition.

Des sources concordantes indiquent, par ailleurs, que cette poursuite de l'audition au 13 juillet s'est soldée par la mise sous mandat d'arrêt provisoire du sénateur Matata. L'ex-Premier ministre, rappelle-t-on, est poursuivi pour des faits de détournements de fonds, à l'époque où il était Premier ministre (2012-2015), en rapport avec l'indemnisation des victimes de la « zaïrianisation ». Il s'agit des étrangers, en majorité des Portugais et autres, qui avaient été expropriés dans les années 1973 et 1974. Il y a également à charge du sénateur Matata d'autres faits de détournements liés, quant à eux, au dossier du parc agro-industriel de Bu-

kanga-Lonzo.

Le procureur de la Cour constitutionnelle a sollicité et obtenu du bureau du Sénat la levée de ses immunités et l'autorisation de poursuites contre lui. Alors que le président du bureau de la chambre haute du Parlement, Modeste Bahati, attestait avoir respecté la loi dans cette action contre le sénateur Matata Ponyo, le camp de l'ancien Premier ministre a crié à l'acharnement politique en lien avec les échéances électorales de 2023.

L'ancien Premier ministre a toujours réfuté les accusations portées contre lui par le procureur de la Cour constitutionnelle. Mais, pour ses détracteurs, malgré la sérénité qu'il affiche (il avait écourté son séjour de travail à Conakry pour affronter la justice congolaise), Augustin Matata a toujours évité d'affronter la justice pour s'expliquer sur tous les faits qui lui sont reprochés. Il est rappelé que la « zaïrianisation » remonte aux années 1973 et 1974 sous le maréchal Mobutu Sese Seko dont le gouvernement avait pris une série de mesures économiques qui conduisait à l'expropriation de certains immigrants. Plus de trois cents expatriés étaient concernés par ces mesures. Et Matata Ponyo, Premier ministre à son



Augustin Matata Ponyo/DR

époque, avait décidé de payer ce qui est devenu une dette publique. Les documents indiqueraient que ces expropriés avaient été remboursés. Mais, en suivant les traces, le contrôle ne retrace pas ces individus bénéficiaires de ces remboursements. Donc, il y aurait eu détournement de fonds. Matata Mapon a été ap-

pelé à s'expliquer jusqu'à être « mapé ».

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), qui dit suivre ce dossier, a indiqué, dans un communiqué de la soirée du 13 juillet signé par Emmanuel Adu Cole, son président, que le sénateur Matata Ponyo attendait son transfert à la prison centrale de Makala,

où il sera gardé pour la suite de cette affaire. Cette ONG de défense des droits de l'homme a, par ailleurs, demandé à la justice congolaise de faire son travail sans interférence de l'exécutif, tel que stipulé dans l'article 149 et 151 de la Constitution du 18 février 2021.

Lucien Dianzenza

BACCALAURÉAT 2021

Près de 21 000 candidats affrontent l'examen

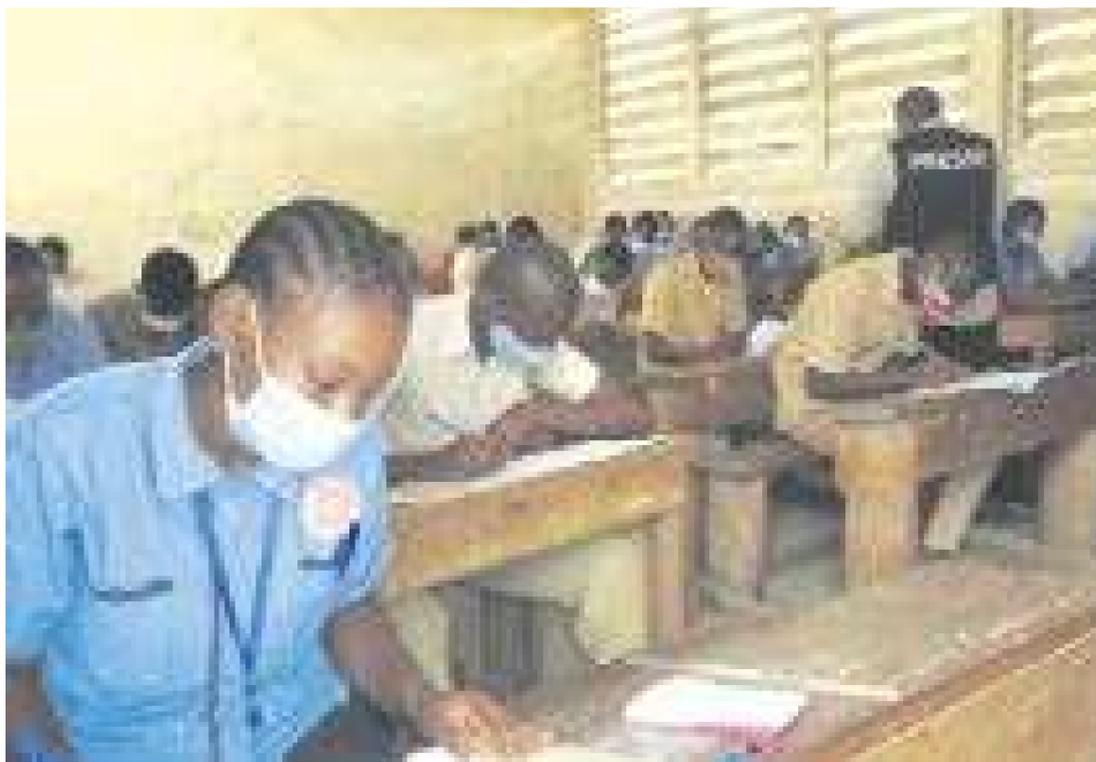
Les épreuves écrites du baccalauréat général session de juillet 2021 ont été lancées, dans la matinée du 13 juillet, à l'école primaire de MvouMvou par Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville océane, en présence de Liliane Lauréate Mberri Bigny, administrateur de l'arrondissement 2 MvouMvou, des autorités scolaires dudit département et des membres du jury.

Près de vingt et un mille candidats inscrits dans la capitale économique passent l'examen pour franchir les portes de l'université. Afin de garantir la bonne tenue de l'examen qui se déroule comme l'année dernière dans le contexte marqué par le coronavirus, ces candidats sont répartis en soixante-dix centres subdivisés en six zones afin de limiter les éventuels cas de contamination durant le déroulement.

Après le lancement des épreuves, le préfet Alexandre Honoré Paka a salué les efforts du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation pour les efforts accomplis, surtout l'école à domicile. «Par cette expérience, nous avons procédé à l'amélioration des conditions des apprenants et cela mérite les félicitations. Pendant que nous lançons les épreuves, tout se passe dans les bonnes conditions. Les candidats désorientés sont pris en compte, nous avons ouvert une salle spéciale pour leur permettre de passer l'épreuve en attendant de retrouver leur centre d'examen d'ici la fin de la journée», a martelé le préfet.

Soulignons que l'examen, qui a débuté le 13 juillet par l'épreuve des mathématiques va se poursuivre jusqu'au 16 juillet. Ce 14 juillet, les candidats de la série A planchent sur le français et l'anglais, tandis que ceux des séries scientifiques affrontent les sciences physiques et l'anglais.

Charlem Léa Itoua



Des élèves pendant le lancement des épreuves /Adiac

GREEN CHALLENGES 2021

Bilanga Tek déclaré meilleure solution digitale

Hackathon Green tech challenges a publié, le 10 juillet à Brazzaville, les résultats du concours digital qu'il a organisé. Sur neuf solutions proposées, Bilanga tech qui a présenté une solution mutualisée de mise en relation des producteurs, des distributeurs et des consommateurs de chaînes de valeur a été jugé le meilleur parmi tous.

La compétition a été organisée avec l'appui de l'Union européenne (UE), dans le cadre du Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II). Pour l'édition 2021, neuf solutions digitales ont été présentées au profit des entreprises œuvrant dans les domaines alimentaires, agroalimentaire et agroforesterie en vue d'accélérer leur transformation digitale et améliorer leurs performances.

Ayant proposé une solution mutualisée de mise en relation des producteurs, des distributeurs et des consommateurs de chaînes de valeur, le projet Bilanga Tech a retenu l'attention du jury. Il a été ainsi déclaré le meilleur parmi tous.

« Juste après avoir présenté notre solution, en comparaison avec celle des autres, nous étions confiants que la nôtre serait sélectionnée. Nous avons proposé un cluster qui met en réseau tous les agriculteurs qui produisent mais parfois ne savent pas où avoir ces produits et comment faire pour les commercialiser », a précisé Duorli Nobel Massengo, membre du groupe Bilanga Tech.

D'autres groupes ont proposé des solutions innovantes sur la gestion et le suivi des contacts et des affaires ; la cartographie des bassins de production et de consommation ; des solutions mutualisées de gestion financière et de comptabilité simplifiée ; sur le e-paiement ainsi que des sites web d'une centrale d'achat de produits agroalimentaires.

Réagissant à cet effet, le chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, Raul Mateus Paula, s'est dit impressionné par les solutions digitales proposées par les jeunes congolais. Il a réaffirmé le soutien de l'UE aux clusters congolais.

« Le PRCCE II est financé à 9 milliards Fcfa, sous le 11e Fonds européen de développement (FED) en République du Congo. A travers ce projet, le gouvernement congolais et l'Union européenne accompagnent 24 clusters pour construire des chaînes de valeur porteuses de croissance et d'emploi dans les trois secteurs fruits. Environ 68 millions Fcfa sont mobilisés pour le développement et la mise en œuvre des solutions numériques à destination des clusters », a indiqué Raul Mateus Paula.

Firmin Oyé

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE

Les expropriés non indemnisés de Tchimana se disent en danger

Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, les expropriés du quartier Tchimana (arrêt Tati) intégré dans la Zone économique spéciale (ZES) à Mongo Mpoukou, 5e arrondissement, attendent toujours d'être indemnisés.



Des expropriés de Tchimana non encore indemnisés

Constitués en un collectif de plus de soixante-dix personnes, les expropriés non encore indemnisés qui se disent abandonnés à eux-mêmes voient leurs conditions de vie se dégrader sans cesse. Ils ont adressé, le 1er juillet, une lettre ouverte au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Dans celle-ci, ils font état de leur situation dans un environnement devenu hostile, Tous détenteurs des états de paiement reçus après avoir passé toutes les étapes, lesdits expropriés font partie de la seconde vague de Bikoula qui a vu le dernier paiement s'effectuer le 15 juin 2020. « Certains ayant perçu leurs indemnités ont quitté les lieux. En fait, les propriétaires non encore indemnisés sur cette seconde vague sont à 25%. La conséquence étant qu'avec le départ des propriétaires déjà indemnisés, les conditions de vie ont du tout changé, avec l'insalubrité et l'insécurité croissante, le manque d'électricité, d'eau potable, d'école de proximité pour nos enfants, la présence per-

manente des personnes inconnues dans les habitations abandonnées, les vols et agressions à répétition, l'absence des patrouilles de police », ont-ils expliqué.

A Tchimana, quartier jouxtant celui de Kofoli, les maisons cassées ont laissé place aux hautes herbes et à l'insalubrité. Celles encore debout sont parsemées, isolées et sans voisinage. A Tchimana, dès 18 heures chacun doit être chez soi. Quand la nuit tombe plus personne ne peut circuler, même en cas d'urgence, à cause de l'obscurité et des bandits qui opèrent dans le secteur. « Ces gens viennent avec des armes blanches. Ils volent et agressent les citoyens. Ils vandalisent les maisons. Nous ne faisons rien de peur qu'ils s'en prennent à nos familles. Lorsque nous essayons de les raisonner, ils disent que tout le quartier appartient à la ZES et que nous n'avons plus de droits sur nos propriétés. Ils viennent avec des Kavaki pour transporter leur butin qu'ils vont vendre. Nous sommes obligés de

rester là », a confié Monsieur Batchi. Ces non indemnisés déplorent aussi la rupture de communication d'avec la commission d'expropriation qui reste sourde à leur cri de détresse. « En gros, nous sommes abandonnés à nous-mêmes. Nous avons de gaité de cœur accueilli l'expropriation, mais elle nous malmène », se sont-ils plaints. Par ailleurs, leurs correspondances adressées aux autorités du département et de la ville n'ont pas encore eu de suite. « Nous soutenons le projet des ZES, cher au président de la République, car nous savons que sous d'autres cieux elles ont contribué à l'essor économique. Lors de la visite du nouveau ministre des ZES à Pointe-Noire, nous nous attendions à une rencontre avec lui. Mais cela n'a pas été le cas. Nous ignorons tout de notre sort, personne ne dit mot, aucun mot de réconfort et cela nous inquiète. Qu'allons-nous devenir ? », s'est interrogé M. Milondo.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'AFFICHAGE DES TAUX ET PUBLICITES - EQUIPEMENTS DE PRESENTATION ET SONORISATION DE LA SALLE DE REUNION**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture et installation d'équipements ci-dessous :

- Equipements d'affichage dynamique des taux et de publicités ;
- Equipements de présentation et de sonorisation pour la salle de réunion.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'ORDINATEURS DE BUREAU ET PORTABLES**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture d'ordinateurs de bureau et portables.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION DES SWITCH & ROUTEURS**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture des switch et routeurs.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 20 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux



Magazines



Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches



PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

VIE DES PARTIS

Le PCT Pointe-Noire renforce les capacités managériales de ses membres

Un séminaire méthodologique et idéologique en vue du renforcement des capacités des cadres et animateurs des organes de base et intermédiaires du Parti congolais du travail (PCT) de la ville économique a eu lieu du 9 au 11 juillet sous la direction du président fédéral de ce parti, Jean François Kando.

Au cours de ces retrouvailles quelques thèmes ont été développés par modules par différents membres du parti. Le premier module a concerné les membres du secrétariat fédéral et ceux de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation sur les thèmes comme l'orientation sur la maîtrise des documents fondamentaux du parti, statuts et programme, et les documents d'expression tels les actes du parti et le règlement intérieur du conseil fédéral développé par Jean François Kando ; l'organisation et la mobilisation du parti par Jean Théophile Ilobakima ; la social-démocratie, idéologie du PCT par Abouridam. Pour le deuxième module destiné aux membres des



Des participants à l'assemblée

secrétariats des conseils des comités et ceux des commissions locales de contrôle et d'évaluation, les thèmes ont été développés par

Jean Théophile Ilobakima ; la gestion du fichier des membres du parti par Magloire Mabounda ; comment rendre plus attractif le PCT

par Ambroise Bayakissa ; méthode de recouvrement des cotisations statutaires par Christian Makosso Ilendo ; la social-démocratie par Abou-

ridam. Les orateurs cadres de ce parti se sont mus dans tous les arrondissements et le district de Tchiamba-Ndzassi en vue de l'animation des thèmes qui leur étaient assignés. Clôturant les travaux de ce séminaire, Jean François Kando a rappelé que la formation est nécessaire pour une structure qui se veut responsable au regard de la nouvelle donne dont la complexité rend caduque et lacunaire certaines normes. « C'est par cette nouvelle dynamique fonctionnelle et organisationnelle imprimée par le cinquième congrès ordinaire du parti que le présent séminaire tire sa substance », a-t-il indiqué.

Séverin Ibara

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE HANDBALL

Gabriel Pambou Loemba élu président

Gabriel Pambou Loemba a été élu avec ses membres du bureau exécutif au cours de l'assemblée générale électorale tenue, le 11 juillet, au Complexe sportif de Pointe-Noire

Unique candidat au poste de président de la Ligue, Gabriel Pambou Loemba et la suite de sa liste ont été élus à 100% lors de cette assemblée générale qui s'est tenue sans le président sortant. Il va présider aux destinées de la Ligue de handball pour un mandat de deux ans renouvelable. Prenant la parole après son élection, il a remercié les dirigeants et représentants des clubs pour la confiance qu'ils leur ont faite. Dans sa feuille de route, la nouvelle équipe dirigeante de la Ligue entend relancer le handball qui bat de l'aile à Pointe-Noire. « Pointe-Noire était le creuset du handball au Congo. Aujourd'hui, nous avons perdu cette place. Ma mission à la tête de la Ligue est de relever ce défi avec le soutien de tous. Pour réussir cette mission, nous allons tout d'abord organiser des séminaires de formation des arbitres et officiels de tables, la formation des entraîneurs et des initiateurs de handball. A l'issue de cette formation, nous passeront à l'initiation du handball à l'école ainsi que des matches dans les arrondissements pour inciter les jeunes à la pratique de la discipline », a-t-il indiqué.

Notons que Gabriel Pambou Loemba a postulé à la tête de la Ligue de Pointe-Noire trois fois sans succès, notamment en 2015, 2017 et 2019. Il a géré la vice-présidence sous le président Odzola. Cependant, pour la réussite cette mission, il s'est fait entourer des techniciens du handball. A l'issue des travaux de cette assemblée générale, le secrétaire général de la Fécohand a, au nom du bureau exécutif de la fédération, pris acte de la mise en place des instances de la Ligue de handball de Pointe-Noire.

De son côté, le directeur départemental des Sports a exhorté les membres du bureau exécutif au travail. « Je suis rassuré que les nouvelles instances mises en place au cours de cette assemblée générale ne ménageront aucun effort de faire vivre davantage la ligue de façon effective à Pointe-Noire. Je vous exhorte au travail et à une franche collaboration pour que vous puissiez attendre les objectifs qui sont les vôtres », a-t-il dit.

La liste des membres du bureau exécutif de handball

Président: Gabriel Pambou Loemba,

1er vice-président : Anicet Baros Yombo

2e vice-président : JB Ngoueri

3e vice-président : Roger Mabanza

4e vice-président : Silas Pina

Secrétaire général : Jenoir Bahouna

Secrétaire général adjoint : Christian Linda-Yoka

Treasorier général : Guy Edgar Kazi

Treasorier général adjoint : Esther Mvouma

1er membre ; Ida Bukono, 2e Tell Man Goma

Commissariat au compte: Charles Peguy Makosso

Charlem Léa Itoua

VOIRIE URBAINE

Les travaux de l'avenue des caravanes au point mort

Abandonnés pendant quelques années, puis relancés avant d'être de nouveau interrompus, les travaux de l'avenue des Caravanes dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire sont restés inachevés depuis quelques mois.



L'avenue des Caravanes

Initiés avant le début de la crise sanitaire, les travaux de l'avenue des caravanes ont été exécutés à un rythme satisfaisant selon les exécutants, les travaux de décapage et de couche de fondation ont déjà atteint les 50%. Malheureusement, quelques mois après, ces travaux ont été brusquement stoppés. Pour se justifier de ce ralentissement et de bien d'autres chantiers interrompus, le député-maire de Pointe-Noire, Jean François Kando, avait organisé le 20 novembre dernier une conférence de presse à sa résidence officielle pour rappeler que la ville était confrontée à un problème de réserve et de stockage de bitume. « Vous savez que le Congo ne produit pas de bitume. Si on avait le bitume à portée de main, tout cela serait déjà achevé. Attendez quelques jours et vous aurez une route qui puisse satisfaire tout le monde. Je vous

demande de prendre votre mal en patience », avait-il dit.

Entre-temps, la ville océane venait de réceptionner un lot de produit bitumineux. Cette acquisition avait obligé le maire et son bureau exécutif de visiter le 14 janvier des chantiers d'aménagement urbain arrêtés pour manque de bitume. Pendant cette visite, le maire avait rassuré la population de la reprise imminente des chantiers. « De nombreux chantiers étaient arrêtés à la suite du manque de bitume. Maintenant que le bitume est arrivé, nous allons relancer les travaux, notamment le chantier de l'avenue Marien-Ngouabi qui va être achevé. Nous avons aussi l'avenue des caravanes entre les arrondissements 3 et 6. Cette route avait commencé à être finalisée. Et nous allons faire ce qui est en notre pouvoir pour que certains points sombres soient éradi-

qués », disait Jean François Kando ce jour-là. Malheureusement jusqu'aujourd'hui, les travaux de l'avenue des caravanes sont restés au point mort, cette route n'a toujours pas reçu de bitume alors qu'une partie a été enrobée de liant d'imprégnation.

Notons que sur ce chantier d'aménagement, 1250 m linéaires de longueur ont été déjà traités sur une largeur moyenne de 12,50 m. Ce projet inclut deux autres avenues, notamment Hyacinthe-Bakanga et Edouardo-Muaca. Cependant, seule une partie a été terrassée, celle partant de l'église lassiste jusqu'au quartier Ngoyo centrale. Initiés avant le début de la crise sanitaire, ces travaux ont été exécutés à un rythme satisfaisant selon les exécutants, les travaux de décapage et de couche de fondation avaient déjà atteint les 50%.

Hugues Prosper Mabonzo

TREMPAINS « MBOITÉ HIP-HOP »

Dix artistes seront formés aux métiers de la musique urbaine

Dans le cadre de la 6e édition des scènes tremplins Mboté hip-hop organisée par l'Institut français du Congo (IFC), dix jeunes rappeurs congolais ont été sélectionnés pour bénéficier d'une formation de trois semaines aux métiers de la musique urbaine d'ici septembre.

Au départ, ils étaient deux-cent trente-cinq artistes rappeurs à concourir pour dix places seulement. Les heureux bénéficiaires au terme des sélections sont Boni Black, Sam Chilson, Baborass Krittus Killer, Jojo Black, Kusba, Fuckiss, Christ Leduc, Eden et enfin, By la Rime.

Dans cette catégorie des « Musiques urbaines », c'est le rappeur et freestyleur congolais Bony Black qui a été sacré lauréat. A la 2e et 3e places du podium, on retrouve : Christ Leduc et Baborass Krittus Killer. En plus de la formation, les trois lauréats bénéficieront d'un ordinateur, un smartphone et la prise en charge des frais de transport durant toute la période de la formation.

A en croire les membres du jury de cette 6e édition des scènes tremplins Mboté hip-hop, le choix a été sévère mais pas égoïste car le but était de dénicher les meilleurs. Et à tous ceux qui ne figurent pas parmi les finalistes, ils les ont exhortés à persévérer car tôt ou tard un travail de qualité est toujours récompensé.

Organisées par l'IFC en partenariat avec Vivendi create Joy, Universal music group et Légendes



L'artiste Bony Black félicite pour sa victoire DR

Urbaines, les différentes formations que bénéficieront les dix artistes retenus leur donneront la possibilité d'acquies de nouvelles compétences nécessaires dans la professionnalisation de leurs

carrières. Les ateliers se dérouleront autour de divers modules, à savoir : la communication web, la bonne gestion des réseaux sociaux, l'écriture et les techniques de scène, la réalisation d'un press-book, etc. La formation se fera par des grands noms de la musique urbaine, notamment Black Kent, Général Philo ou encore Youssoupha.

Comme tous les ans, les scènes tremplins « Mboté hip-hop » contribuent à susciter des passions liées aux métiers de la musique urbaine, ainsi qu'à aider des artistes talentueux à faire valoir leur potentiel pour un début de carrière. La formation se déroulera en début septembre et, à son terme, une restitution par les artistes sera faite accompagnée d'une remise de prix.

Notons que le festival Mboté hip-hop concerne particulièrement six catégories : rap, DJing, beat-making, management, danse et slam. Dans chaque catégorie, des artistes ont été retenus pour des formations et les premiers gagnants de chaque catégorie se produiront lors de la tenue du festival avant la fin de cette année.

Merveille Atipo

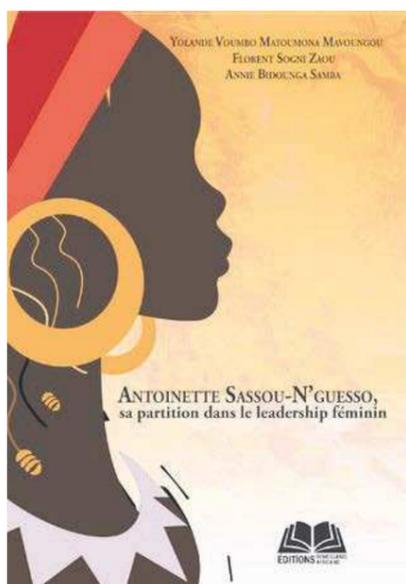
VIENT DE PARAÎTRE

«Antoinette Sassou-N'Gnesso, sa partition dans le leadership féminin»

L'ouvrage de cent-soixante-onze pages, paru aux éditions Renaissance africaine, est une œuvre littéraire de Yolande Voumbo Matoumona Mavoungou, Florent Sogni Zaou, et Annie Bidounga Samba.

«Antoinette Sassou-N'Gnesso, sa partition dans le leadership féminin», disent ses auteurs, est un kaléidoscope de son œuvre qui montre sur divers plans son leadership et sa réactivité face aux problématiques de ses contemporains. En effet, Yolande Voumbo Matoumona Mavoungou, Florent Sogni Zaou, et Annie Bidounga Samba, se sont basés sur la revue de la littérature, des entretiens et l'observation de certaines réalisations, pour jeter un regard non exhaustif sur les premières femmes, qui se sont distinguées dans des domaines jadis réservés aux hommes, devenant ainsi les pionnières de l'émancipation de la femme au Congo. Ils ont analysé ensuite les réalisations d'Antoinette Sassou-N'Gnesso dont le leadership s'exerce avec l'accession de son époux à la magistrature suprême du Congo. L'amélioration de la condition féminine favorisée par l'adoption de la décennie de la femme, 1975-1985 de la plate-forme Beijing et d'autres documents stratégiques, sont un catalyseur pour l'action de la première dame du Congo.

Cet ouvrage est constitué de près de quinze sous-titres à l'instar de : La dynamique de l'émancipation de la femme congolaise aux lendemains de l'indépendance ; L'engagement d'An-



toinette Sassou-N'Gnesso ; Pour une paix durable au Congo et en Afrique ; Le train de la paix, un acte particulier ; L'initiative pour la petite enfance ; La vision pour de meilleurs soins de santé ; La drépanocytose à l'index ; La lutte contre le VIH/Sida ; Les actions contre le cancer ; La riposte face à l'épidémie de coronavirus (Covid-19) ; Un cadre de vie décent pour les seniors ; L'épanouissement de la jeunesse, un objectif ; La promotion de la femme, une préoccupation ; L'album photo sur l'engagement d'Antoinette Sas-

sou-N'Gnesso ; les discours.

La littérature, peut-on lire dans son introduction, enseigne qu'au lendemain de l'accession de la République du Congo à la souveraineté nationale, la femme congolaise s'est levée pour entamer la lutte pour sa propre libération. Plusieurs personnalités féminines ont fait preuve de leadership. Elles ont montré leur capacité de guider, d'influencer leurs consœurs ou conduire des organisations dans le but d'atteindre des objectifs. Elles se sont ainsi illustrées dans cette lutte pour l'émancipation de la femme congolaise et africaine. Les actions qu'elles ont menées ont permis de jeter les bases, de baliser le chemin, léguant le fruit de cette lutte comme héritage à la postérité. Celle-ci a le devoir et la stricte mission de la poursuivre dans le cadre de ce qui s'inscrit aujourd'hui en faveur de la promotion de la femme et de son intégration dans le développement. C'est ainsi que plusieurs textes ont été adoptés afin de promouvoir les femmes dans la vie politique dont la Constitution de 2015 qui introduit pour la première fois la notion de parité. Cette avancée a ouvert la voie à des espoirs et des débats autour des réformes possibles destinées à promouvoir le leadership féminin.

Bruno Okokana

MUSIQUE

9e Melting Crew de Fontenay-sous-Bois de l'ère post-Covid

Dans la vague de reprise des festivités post-Covid, la 9e édition du Melting Crew Award, initialement prévue le 5 avril dernier, s'est finalement tenue, au prix de quelques consignes sanitaires, dans la salle Jacques Brel à Fontenay-sous-Bois, en Ile de France.

Dimanche 4 juillet, c'est à huis clos que l'association Kimia and co a organisé ce qui devait être un événement grandiose qui promeut la culture dans sa dimension afro-urbaine à travers un programme riche et varié et ouvert à tous les publics.

À cette édition, les jeunes et moins jeunes ont pu faire la fête en sécurité et assister à la remise des « Awards » dans trois catégories. Il s'agit du meilleur générique attribué à Nathan Tsb ; de la meilleure révélation à Beka et du meilleur clip à ID Pizzle.

L'artiste gospel Mercisse Eonga Performances Live a assuré un show de qualité, enflammant dans la foulée toute la scène.

Dans un contexte particulier, les organisateurs ont pu réaliser la prouesse de permettre à nouveau aux jeunes de se rassembler et d'exprimer sur scène leurs talents issus de leur double culture, en particulier concernant leur musique. La garantie du maintien du Melting Crew Award est l'occasion de continuer à promouvoir ces jeunes talents, estiment les organisateurs.

De ce fait, ils adressent leurs remerciements à Belange pour la réalisation audiovisuelle, à JK Lighting pour ses prestations aux lumières et à Rockazz Music pour sa captation du son.

Marie Alfred Ngoma